

N° 129/04-07

Service instructeur
Action Internationale
et Transfrontalière

Service consulté
Affaires Juridiques

Désignation d'un représentant du Département au Conseil d'Administration de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)

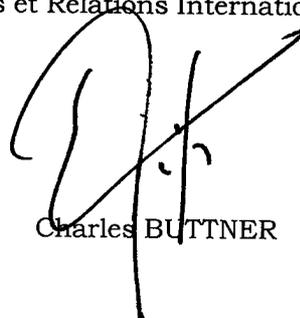
Résumé : *La Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) a pour objet de faciliter la réalisation de projets transfrontaliers initiés par l'Etat et les collectivités territoriales et de permettre une meilleure utilisation des fonds européens. Suite à une modification des statuts de cet organisme, il est proposé au Conseil Général, membre de la MOT depuis 2006, de désigner un représentant du Département du Haut-Rhin pour siéger au sein du Conseil d'Administration.*

Le Conseil Général est membre de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) depuis 2006. Cet organisme, créé à l'initiative de la DATAR, a pour objectif de faciliter la réalisation de projets transfrontaliers initiés par l'Etat et les collectivités territoriales et de permettre une meilleure utilisation des fonds européens.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2006 a procédé à des modifications des statuts de l'association qui prévoient en leur article 10 l'introduction de quatre nouveaux collèges dont un collège "Départements" avec deux représentants issus d'un département français ou d'une collectivité territoriale étrangère de niveau territorial équivalent au Conseil d'Administration.

Dans le cadre de l'évolution et de la restructuration de la coopération transfrontalière, il serait opportun pour le Département du Haut-Rhin d'être représenté au sein du Conseil d'Administration de cet organisme afin de collecter le maximum d'informations sur ce domaine. Il vous est proposé de désigner, avec son accord, Monsieur Frédéric STRIBY, Vice-Président et Président de la Commission "Actions et Relations Internationales".

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER